



Guide pour la Neuvième Réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD

Neuvième réunion du
Conseil d'orientation du
Programme UN-REDD

26-27 octobre 2012

Brazzaville, République du Congo

Conformément à la décision du Conseil d'orientation, ce document ne sera pas imprimé en exemplaires papier afin de réduire les effets sur l'environnement des processus du Programme UN-REDD et de contribuer à sa neutralité climatique. Les participants sont priés d'amener leurs copies aux réunions. Les documents de réunion du Programme UN-REDD sont disponibles sur Internet à l'adresse www.unredd.net et www.un-redd.org.

**GUIDE POUR LA NEUVIEME REUNION DU CONSEIL D'ORIENTATION
DU PROGRAMME ONU-REDD**

26-27 octobre 2012
Brazzaville, République du Congo

Tous les documents mentionnés ci-dessous peuvent être téléchargés à l'adresse suivante :
http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=2561&Itemid=53

DOCUMENTS D' INFORMATION

(UNREDD/PB9/2012/INF/1) Liste des documents
(UNREDD/PB9/2012/INF/2) Note d'information logistique
(UNREDD/PB9/2012/INF/3) Liste provisoire des délégués

1^{ère} séance : Ouverture et adoption de l'ordre du jour

Commentaire :

- Possibilité d'inscrire toute nouvelle question à l'ordre du jour ou de faire des propositions en vue de sa modification.
- Le Conseil adoptera l'ordre du jour.

RÉSUMÉ DES DOCUMENTS DE TRAVAIL POUR LA PREMIÈRE SÉANCE

(UNREDD/PB9/2012/I/1) Ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire de la neuvième réunion du Conseil d'orientation

2^{ème} séance : Echange d'information et avancées

Cadre :

- Cette séance portera essentiellement sur les points suivants : progrès réalisés par 13 pays depuis la 8^{ème} réunion du Conseil d'orientation, et dans le cadre du Programme global pour l'appui aux plans d'action REDD+ nationaux ; situation financière générale du Programme ; rapport du groupe de travail sur l'évaluation des besoins nationaux (CNA), notamment réponse conjointe du Programme ONU-REDD et du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF) ; rapport du groupe de travail sur la feuille de route pour la révision du Programme global d'appui aux plans d'action REDD+ nationaux et présentation du budget-cadre pour la période 2013-2014 ; informations actualisées du FPCF sur les résultats des travaux des 11^{ème} et 12^{ème} réunions du Comité des participants qui ont une incidence sur les travaux du Programme relatifs à la REDD+.

Commentaire :

- Aucune décision officielle ne sera prise sur ces questions, qui sont présentées à des fins d'information et de discussion. Les membres et les observateurs ont ainsi la possibilité, s'ils le souhaitent, d'exprimer leurs vues et leurs interrogations quant à ces sujets.
- Certaines des informations présentées peuvent servir d'appui aux décisions à prendre pendant les séances. Par exemple, le « Rapport du groupe de travail sur la feuille de route pour la révision du budget du Programme global pour l'appui aux plans d'action REDD+ nationaux » et « [l']évaluation des besoins nationaux » serviront de base à l'approbation du financement du

Programme global pour l'appui aux plans d'action REDD+ nationaux au cours de la 5^{ème} séance.

RÉSUMÉ DES DOCUMENTS DE TRAVAIL POUR LA DEUXIÈME SÉANCE

(UNREDD/PB9/2012/II/1) Rapport semi-annuel 2012 sur les activités menées au titre du Fonds du Programme ONU-REDD

Ce document constitue un rapport complet de l'ensemble des activités menées, aux niveaux national et mondial, dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale multipartenaire (FASM). Ce document offre une vue d'ensemble très utile de la structure du Programme, des activités et des progrès réalisés, et il est vivement conseillé de le lire. Ce rapport s'accompagne d'annexes détaillées qui présentent les progrès accomplis et les dépenses concernant a) 13 pays actuellement bénéficiaires du soutien du Programme ONU-REDD ainsi que b) le Programme global d'appui aux plans d'action REDD+ nationaux.

Les annexes du rapport semi-annuel sont les suivantes :

- (UNREDD/PB9/2012/II/Annex/Bolivia)
- (UNREDD/PB9/2012/II/Annex/Cambodia)
- (UNREDD/PB9/2012/II/Annex/DRC)
- (UNREDD/PB9/2012/II/Annex/Ecuador)
- (UNREDD/PB9/2012/II/Annex/Indonesia)
- (UNREDD/PB9/2012/II/Annex/Panama)
- (UNREDD/PB9/2012/II/Annex/Papua New Guinea)
- (UNREDD/PB9/2012/II/Annex/Paraguay)
- (UNREDD/PB9/2012/II/Annex/The Philippines)
- (UNREDD/PB9/2012/II/Annex/Solomon Islands)
- (UNREDD/PB9/2012/II/Annex/Tanzania)
- (UNREDD/PB9/2012/II/Annex/Zambia)
- (UNREDD/PB9/2012/II/Annex/Viet Nam)
- (UNREDD/PB9/2012/II/Annex/Global Programme)

(UNREDD/PB9/2012/II/2) Cadre de financement du Programme ONU-REDD

Ce document contient le cadre de financement qui est périodiquement soumis au Conseil d'orientation par le Coordonnateur exécutif du Bureau du FASM. Il présente des informations sur les ressources disponibles et sert d'appui aux décisions du Conseil d'orientation en ce qui concerne l'approbation de nouveaux programmes conjoints. Il présente également des informations plus détaillées sur les contributions annoncées, reçues et transférées aux organismes participants des Nations Unies, et sur les fonds qui ont été approuvés en vue de leur affectation à un organisme participant mais non transférés.

(UNREDD/PB9/2012/II/3) Résumé exécutif de l'évaluation conjointe des besoins des pays du FCPF et du Programme ONU-REDD

A la suite d'une décision du Conseil d'orientation, le Programme ONU-REDD a ordonné la réalisation d'une évaluation des besoins nationaux concernant la REDD+, afin de permettre au Conseil de réviser ses politiques et d'harmoniser l'appui du Programme avec les priorités des pays. Au cours du processus, le Comité des participants du FCPF a également demandé au Fonds de réaliser une évaluation des besoins nationaux et d'en assurer la coordination avec le Programme ONU-REDD. L'évaluation des besoins nationaux a donc été réalisée de manière conjointe. Ce document résume en huit pages la totalité de l'évaluation des besoins nationaux, réalisée par le FCPF et le Programme ONU-REDD (voir document II/6 ci-dessous).

(UNREDD/PB9/2012/II/4) Réponse du Programme ONU-REDD à l'évaluation des besoins nationaux

Ce document résume la réponse du Programme ONU-REDD aux conclusions de l'évaluation des besoins nationaux (CNA). Le Programme tient directement compte des conclusions de l'évaluation grâce à des activités s'inscrivant dans les résultats 1, 2, 4, 5 et 6 du Programme. Toutes les activités proposées dans ce document ont été conçues conjointement par les organismes des Nations Unies qui se sont appuyés pour cela sur leurs compétences différentes mais non moins complémentaires. Les résultats seront mis en œuvre conjointement, à moins qu'il n'en soit décidé autrement.

(UNREDD/PB9/2012/II/5) Rapport du groupe de travail sur la feuille de route pour la révision du budget du Programme global pour l'appui aux plans d'action REDD+ nationaux

Ce document présente le rapport du groupe de travail sur la feuille de route pour la révision du budget de la première année du Document-cadre du Programme global pour l'appui aux plans d'action REDD+ nationaux, compte tenu des conclusions de l'évaluation des besoins nationaux.

Le Conseil d'orientation a confié la rédaction de cette feuille de route à un groupe de travail auto-désigné. Ce groupe a reçu le concours du secrétariat du Programme ONU-REDD et était composé de représentants de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (pays partenaires), de la Norvège (bailleurs de fonds), de la FAO (organismes participants des Nations Unies), de l'organisation Global Witness (société civile) et de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (peuples autochtones). Le groupe de travail a réalisé ses activités concomitamment aux travaux du groupe de travail sur l'évaluation des besoins nationaux. Des réunions conjointes ont été organisées et les versions préliminaires et finales de l'évaluation des besoins nationaux ont été mises à la disposition des deux groupes de travail afin de garantir la cohérence entre la feuille de route et l'évaluation.

(UNREDD/PB9/2012/II/6) Evaluation conjointe des besoins des pays du FCPF et du Programme ONU-REDD

Ce document est un rapport complet qui présente les conclusions de l'évaluation et dont une synthèse figure dans le document II/3 ci-dessus.

3^{ème} séance III : Mise en œuvre des Programmes nationaux

Cadre :

- L'objectif de cette séance est de faire le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des Programmes nationaux ; de débattre des enseignements tirés de cette mise en œuvre ; et d'examiner les rapports de la République démocratique du Congo, de l'Indonésie et du Viet Nam sur les résultats et la fin de leurs Programmes nationaux.
- En outre, la séance sera l'occasion de faire le point sur la mission de haut niveau en Bolivie et sur les propositions relatives à l'avenir du Programme national bolivien, en vue de leur examen par le Conseil d'orientation.

Commentaire :

- Le Conseil devra débattre des propositions faites dans le cadre du document intitulé « Renforcer la mise en œuvre des Programmes nationaux » (voir résumé du document ci-dessous pour plus d'informations), et prendre des décisions consensuelles sur ces questions.
- Les recommandations de la mission de haut niveau en Bolivie feront l'objet d'un débat et le Conseil sera appelé à établir un consensus sur la marche qu'il convient désormais de suivre pour la Bolivie (voir résumé du rapport de la mission de haut niveau ci-dessous)

- Le Conseil sera prié d'approuver la fin des trois Programmes nationaux.

RÉSUMÉ DES DOCUMENTS DE TRAVAIL POUR LA TROISIEME SÉANCE

(UNREDD/PB9/2012/III/1) Renforcer la mise en œuvre des Programmes nationaux

Ce document met en avant un certain nombre de questions devant être examinées par le Conseil afin d'améliorer l'application des Programmes nationaux. Les enseignements tirés de la mise en œuvre et des progrès associés aux Programmes nationaux existants indiquent que quelques pays rencontrent de sérieux problèmes liés à la mise en œuvre. Certains pays indiquent ne pas avoir réalisé la moindre activité pendant une année, après avoir reçu le premier transfert de fonds, en raison de plusieurs facteurs, notamment changements au niveau du gouvernement et des autorités, retard dans l'embauche de personnel chargé du projet. Etant donné que les Programmes nationaux sont généralement dotés d'un budget de 3-4 millions de dollars E.-U. et que les fonds sont transférés une fois que le document du Programme national est terminé et signé, de nombreux fonds se retrouvent bloqués.

Compte tenu de ce qui précède, le secrétariat propose que le Conseil d'orientation examine les points suivants :

En ce qui concerne les Programmes nationaux, le Conseil est prié d'approuver les éléments suivants :

- Afin d'encourager des progrès rapides entre la finalisation du document du Programme national et la mise en œuvre dudit programme, le Conseil décide qu'il faut organiser un atelier de lancement et créer un groupe de la gestion du programme au plus tard six mois après la date du premier transfert de fonds.
- Le Conseil décide que, s'il n'est pas possible d'organiser un atelier de lancement et de créer un groupe de la gestion du programme dans un délai de six mois, le pays concerné sera prié de demander une prolongation auprès du Conseil qui l'examinera entre les sessions, et d'en justifier les motifs.
- Le Conseil décide également que, pour les Programmes nationaux d'une durée supérieure à trois ans qui ont besoin d'une prolongation sans coût supplémentaire, une demande justifiée devra être adressée au Conseil entre les sessions.

En ce qui concerne les futurs Programmes nationaux, le Conseil est invité à échanger des vues sur d'autres façons de renforcer la mise en œuvre des Programmes nationaux, notamment, mais non exclusivement :

- En prévoyant des Programmes nationaux à dimension variable pour tenir compte des capacités d'absorption et des situations des pays. Solutions possibles :
 - Crédits identiques par région/avec des Programmes nationaux de taille différente
- En transférant tous les futurs fonds des Programmes nationaux par tranches, le déblocage de la deuxième tranche étant subordonnée à la réalisation de la première ;
- En révisant l'application des critères visant à hiérarchiser les pays candidats à de nouveaux Programmes nationaux.

(UNREDD/PB9/2012/III/2) Rapport de la mission de haut niveau en Bolivie

En 2008, la Bolivie a adressé une soumission au Programme ONU-REDD et a élaboré le document relatif à son Programme national (ou Programme national conjoint (PNC)) en vue de recevoir les fonds qui avaient été libérés en décembre 2010. Cependant, vu la position du pays dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en ce qui concerne la

REDD+ (par exemple, désapprobation des marchés des droits d'émission de carbone), et vu les difficultés de la Bolivie à mobiliser le principal réseau de peuples autochtones du pays, la Bolivie n'a pas été en mesure de faire progresser davantage son PNC et a proposé de « remplacer » son PNC par une nouvelle initiative nationale : « Mécanisme conjoint pour l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements climatiques en vue d'une gestion intégrale et durable des forêts » (MMA-MISB), une approche non fondée sur le marché utile à la gestion des forêts du pays.

A la demande de la Bolivie, le Conseil d'orientation a recommandé d'envoyer dans les plus brefs délais une mission de haut niveau en Bolivie, incluant des membres du Conseil d'orientation (notamment les deux observateurs des peuples autochtones et des organisations de la société civile pour l'Amérique latine et les Caraïbes) et des représentants du secrétariat du Programme ONU-REDD afin d'examiner la révision du Programme national, et a demandé à la mission d'élaborer un rapport destiné au Conseil d'orientation pour indiquer si les changements proposés entrent dans le cadre du Programme ONU-REDD. Sur cette base, le Conseil d'orientation déterminera s'il doit inviter la Bolivie à soumettre un Programme national révisé au cours de sa neuvième réunion.

Ce rapport contient une analyse sur la manière dont le Programme national bolivien approuvé par le Conseil d'orientation et le MMA-MISB sont susceptibles, ou non, de se compléter, de même qu'une étude de faisabilité de la mise en œuvre. Sur la base de ce rapport et d'un exposé de la Bolivie, le Conseil d'orientation est appelé à examiner les solutions possibles pour l'avenir du Programme national bolivien, notamment la poursuite du Programme tel qu'approuvé par le Conseil d'orientation, mais en tenant compte des recommandations de la mission, ainsi que d'autres options possibles.

6^{ème} séance IV : Fonctions d'appui international

Cadre :

- Un point sera fait sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités du Programme global pour l'appui aux plans d'action REDD+ nationaux, y compris des exposés sur les progrès accomplis dans l'élaboration des outils et des méthodes visant à soutenir les plans d'action REDD+ nationaux dans les domaines suivants : systèmes nationaux de surveillance des forêts en faveur de la REDD+ ; avantages multiples et économie verte ; problématique hommes-femmes et REDD+.
- Aucune décision officielle ne sera prise sur ces questions, qui sont présentées à des fins d'information et de discussion. Les membres et les observateurs ont ainsi la possibilité, s'ils le souhaitent, d'exprimer leurs vues et leurs interrogations quant à ces sujets.

RÉSUMÉ DES DOCUMENTS DE TRAVAIL POUR LA QUATRIEME SÉANCE

(UNREDD/PB9/2012/IV/1) Systèmes nationaux de surveillance des forêts en faveur de la REDD+

Cette note élaborée par le Programme ONU-REDD décrit les éléments des systèmes nationaux de surveillance des forêts se rapportant à la REDD+ dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et décrit l'approche du Programme ONU-REDD concernant les exigences en matière de suivi et de mesure, de notification et de vérification. Il explique également les méthodes proposées par le Programme ONU-REDD afin de mettre en œuvre un système national de surveillance des forêts qui permettra aux pays parties de respecter les exigences relatives à la REDD+ grâce à une approche progressive durable.

(UNREDD/PB9/2012/IV/2) Mise en place de stratégies REDD+ sensibles à la dimension de genre, efficaces et durables

Cette note élaborée par le Programme ONU-REDD présente des moyens pour incorporer les principes de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes dans les travaux du Programme ONU-REDD et les stratégies REDD+. Les idées figurant dans ce document seront débattues lors de la séance d'information sur la problématique hommes-femmes, organisée le 25 octobre de 9h à 10h, et lors de la séance principale du Conseil d'orientation le 27 octobre à 9h30.

5^{ème} séance : Demandes d'allocations de fonds

Cadre :

- Le Document-cadre du Programme global pour l'appui aux plans d'action REDD+ nationaux (SNA) 2011-2015, et le budget correspondant, ont été approuvés par le Conseil d'orientation à sa 8^{ème} réunion. A cette même occasion, le Conseil a approuvé les crédits pour l'année 1, et a demandé à ce que les organismes des Nations Unies révisent le budget pour l'année 2. Au cours de cette séance, une présentation sera faite de la révision du plan de travail et du budget du SNA, et le Conseil sera prié d'approuver le budget pour les années 2 et 3 (2013-2014). Le SNA comprend tous les financements alloués à des fins d'appui international, d'appui spécifique aux pays et aux activités du secrétariat. Les fonctions d'appui international prévoient l'élaboration de normes relatives aux garanties, des travaux sur la gouvernance (par exemple, orientations sur la lutte contre la corruption, évaluations sur la gouvernance participative, problématique hommes-femmes), le partage des avantages, la participation des peuples autochtones et des organisations de la société civile au Conseil et au-delà (par exemple, élaboration et application d'orientations sur l'engagement des parties prenantes, le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause et le traitement des doléances), et les avantages multiples, etc. L'appui spécifique aux pays fournit un soutien ciblé, notamment des activités d'adossement en faveur des Programmes nationaux. Les services de secrétariat incluent la coordination générale du Programme ONU-REDD, notamment les activités de suivi et d'établissement de rapports, l'organisation des réunions du Conseil d'orientation, les activités de communication et de gestion des savoirs.
- Le budget demandé a été réduit de 14% par rapport aux montants initialement demandés en août 2011 au titre du Document-cadre 2011-2015.

Commentaire :

- Les membres et les observateurs peuvent poser des questions sur le plan de travail et le budget proposés.
- Le Conseil sera prié de parvenir à un accord sur les points suivants :
 1. Approuver une prolongation de deux mois, sans coût supplémentaire, du budget de l'année 1 au 31 décembre 2012, en vue d'harmoniser le cycle budgétaire avec le cycle de notification et l'année calendaire (1 janvier – 31 décembre – remarque : avant, ce cycle courrait de novembre à octobre) ;
 2. Adopter le plan de travail et le budget pour les années 2 (23 426 093 dollars E.-U.) et 3 (24 152 674 dollars E.-U.) du Document-cadre du Programme global pour l'appui aux plans d'action REDD+ nationaux 2011-2015, ainsi que la demande de crédits pour l'année 2 (1^{er} janvier – 31 décembre 2013) d'un montant de 16 198 759 dollars E.-U.

RÉSUMÉ DES DOCUMENTS DE TRAVAIL POUR LA CINQUIEME SÉANCE

(UNREDD/PB9/2012/V/1) Formulaire de demande de révision budgétaire 2013-2014 – Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015

Il s'agit du formulaire officiel des organismes du Programme ONU-REDD (FAO, PNUD, PNUE), destiné au Conseil, qui présente les demandes de financement et la logique qui a été suivie pour élaborer le budget, ventilé en fonction des différents organismes des Nations Unies.

(UNREDD/PB9/2012/V/2) Appui aux activités nationales REDD+ : cadre du programme global 2011-2015, révision budgétaire 2013-2014

Ce document explique les modifications budgétaires apportées aux différents domaines d'activité et présente un budget complet et détaillé, ventilé en fonction du pourcentage du budget alloué directement aux activités d'appui aux initiatives nationales.

6^{ème} séance : Aspects stratégiques et de politique

Cadre :

Durant cette séance, seront présentés au Conseil le bilan du groupe de travail sur l'examen du Conseil d'orientation et les résultats de la séance d'information sur la catégorie 2, organisée le 25 octobre 2012. Ces informations seront soumises à l'examen et aux décisions du Conseil.

Commentaire :

- Ces éléments sont présentés à des fins d'information et de discussion. Les membres et les observateurs ont ainsi la possibilité, s'ils le souhaitent, d'exprimer leurs vues et leurs interrogations quant à ces sujets.

7^{ème} séance : Questions diverses

Cadre :

- Le Conseil d'orientation examinera la proposition du secrétariat du Programme ONU-REDD consistant à déplacer les réunions du Conseil d'orientation, jusqu'à maintenant organisées en mars chaque année, au mois de juin. La seconde réunion de l'année aura toujours lieu en octobre ou en novembre.

Commentaire :

- Le Conseil devra parvenir à un consensus sur cette question.

RÉSUMÉ DES DOCUMENTS DE TRAVAIL POUR LA SEPTIEME SÉANCE

(UNREDD/PB9/2012/VII/1) Proposition de déplacement des réunions du Conseil d'orientation de mars à juin

Ce document expose brièvement les raisons qui sous-tendent la proposition de déplacer les réunions du Conseil d'orientation de mars à juin (par exemple cycles et exigences relatifs à l'établissement des rapports, coordination avec les réunions du FCPF, etc.)